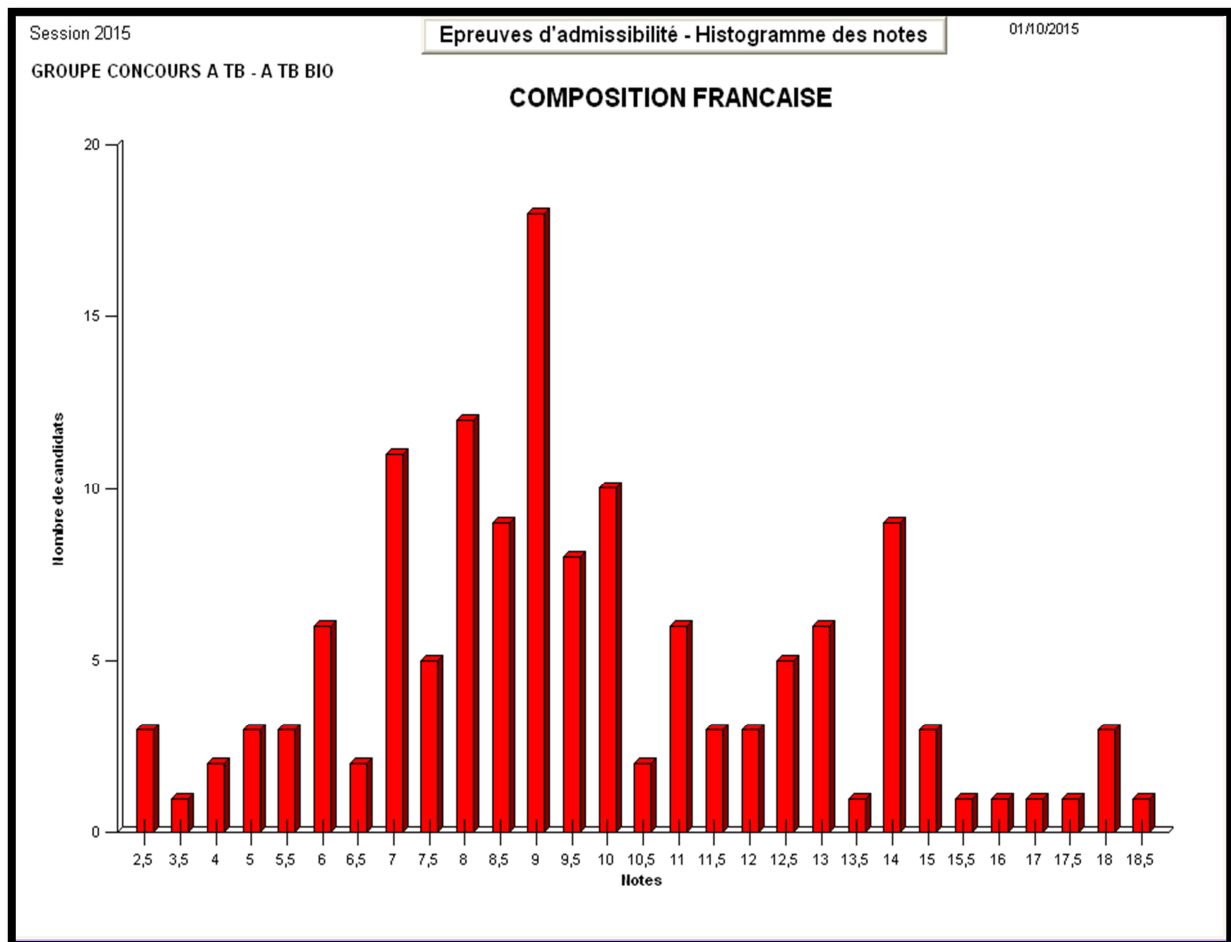


ÉPREUVE ECRITE DE COMPOSITION FRANÇAISE

Concours	Nb.cand	Moyenne	Ecart type	Note la plus basse	Note la plus haute
TB BIO	139	9,67	3,31	2,5	18,5
TB ENV	78	9,5	3,52	2,5	18
POLYTECH TB	129	9,82	3,34	2,5	18,5



Thème du programme 2014-2015 : La guerre

Analyse

Le texte choisi cette année était un extrait de l'ouvrage de Simone Goyard-Fabre, *La Construction de la paix ou le travail de Sisyphe*, publié aux éditions Vrin en 1994. Il s'inscrivait dans le thème au programme, la guerre.

Cet extrait ne posait aucun problème particulier de compréhension, en raison d'une structure argumentative très claire et organisée par grands mouvements : l'auteur développe en quatre

paragraphes l'impossibilité de conceptualiser un schéma simpliste dans lequel la guerre serait l'antonyme de la paix, et qui garantirait que la fin de la première assurerait la pérennité de la seconde. Le premier paragraphe insiste sur cette coexistence consubstantielle de la guerre et de la paix, et sur leur nature difficilement réductible à une définition uniforme. Dans le deuxième paragraphe, Simone Goyard-Fabre effectue une conclusion intermédiaire, en insistant sur l'aporie d'une utopie dans laquelle règnerait une paix perpétuelle. Le troisième paragraphe illustre l'horreur que suscite la guerre et qui entraîne les hommes dans la perspective d'une régulation de ses dérives par le droit international. Toutefois, dans la mesure où le goût du conflit semble constitutif de la nature humaine, les réalisations de ce droit international restent bien fragiles : l'emploi même du terme « espoir » indique le long chemin qu'il reste à parcourir. Enfin, l'ultime paragraphe conclut sur l'impératif moral qui doit conduire les hommes à se laisser guider par « l'Idée » de la paix, au sens platonicien du terme, en dépit des obstacles et même des impossibilités : l'auteur postule en effet que l'on ne pourra jamais atteindre la paix perpétuelle, mais qu'il faut inlassablement tendre vers elle. Travail infini et courageux qui rappelle celui de Sisyphe, et qui constitue une exigence morale garante de notre humanité.

Voici, en guise de corrigé, une analyse possible de notre extrait :

Selon Simone Goyard-Fabre, il est captieux d'opposer par une morale simpliste les notions de guerre et de paix, par nature consubstantielles et multiformes, ainsi que l'a démontré Clausewitz. Leur nature complexe interdit toute schématisation.

Les affrontements suivis d'une pause constituent la respiration des sociétés, génératrices de conflits, comme le rappelle Raymond Aron ; c'est pourquoi concevoir une paix éternelle est une utopie.

En dépit de l'effroi provoqué par les atrocités de la guerre, les hommes ont du mal à faire appliquer le droit international et à endiguer le flot incessant des conflits. Concevoir une paix durable est donc un véritable supplice de Sisyphe, les constructions juridiques des hommes se fissurant sous l'action des feux de la guerre, toujours recommencée, à l'image des projets pacifistes.

Mais le sens moral de l'homme doit lui imposer comme horizon cette paix toujours éphémère : dans la nuit de ce dur labeur, il faut avancer à la lumière de cette espérance, agissant comme un impératif éthique, en dépit de son impossibilité. 164 mots.

De manière générale, le jury regrette qu'un certain nombre de candidats aient exposé avec beaucoup de confusion la thèse et les arguments de l'auteur, pourtant bien tranchés.

Certaines analyses ont su reformuler avec clarté les idées principales, mais l'ensemble manquait souvent d'unité et de cohérence. Il convient donc de revenir sur certains points de méthode.

- Le premier travail du candidat est de dégager la thèse du texte, ce que l'auteur vise à défendre et à démontrer. Il n'est pas obligatoire que cette thèse apparaisse en tête de l'analyse, mais il est absolument nécessaire que ce travail de reformulation de la thèse ait été mené, ne serait-ce qu'au brouillon.

- La seconde étape du travail est de retrouver la structure du passage. Même lorsque la démarche est retravaillée dans l'analyse, une bonne perception des étapes suivies par l'auteur est nécessaire.
- Les reprises lexicales ne sont pas toutes à proscrire, mais il faut éviter leur accumulation, qui a été malheureusement fréquente dans les copies ; certains termes, sans doute mal compris, ont été repris trop souvent. Il faut absolument éviter la reprise de formules, d'éléments de langage spécifiques à l'auteur, sans effort de formulation personnelle. Le résultat d'une telle négligence dans la reformulation conduit à une analyse paraphrastique. Il ne s'agit pas ici d'une exigence gratuite, mais d'une nécessité intellectuelle : on ne comprend vraiment que ce que l'on a reformulé, dans des mots équivalents et pesés.
- L'analyse doit être divisée en paragraphes distincts et logiquement articulés. Cette construction répond au développement argumentatif du texte proposé.
- Il est nécessaire de traiter les exemples avec précision : il existe des exemples simplement illustratifs, et des exemples argumentatifs, comme les références à Clausewitz et à Raymond Aron, qu'il est utile soit de répéter, ce qui conduit souvent à des maladresses et à des lourdeurs comme le jury a pu le constater à de nombreuses reprises dans les copies des candidats, soit de contracter. L'exemple de Sisyphe, assez développé dans le texte est un cas particulier : le texte insistant longuement sur l'impossibilité et les difficultés qu'ont les hommes pour concevoir une paix durable, la nature de cet exemple le fait dériver en direction de l'argumentation, plus encore que de la simple illustration. Rappelons que l'expression « travail de Sisyphe » est dans le titre de l'essai de l'auteur. L'image de la nuit et de l'étoile qui guide les hommes est une sorte de métaphore de l'espoir de paix, filée dans tout le dernier paragraphe, ce qui en fait un appui argumentatif solide. Le mot « Idée » étant une référence directe à Platon, et à son « ciel des Idées », l'image d'un ciel nocturne dans ce texte acquiert une dimension davantage argumentative qu'illustrative. Nous avons donc repris dans le corrigé ces deux exemples en les reformulant et en les contractant.
- L'analyse doit pouvoir se lire facilement de manière détachée du texte, en autonomie. Certaines copies présentaient des textes difficiles à suivre, voire décousus, sans logique apparente : ce défaut a été sévèrement pris en compte dans l'évaluation.
- Le nombre de mots prescrit est absolument impératif : tout écart constaté par rapport à la marge imposée (135-165 mots) est sanctionné dans la note. Le nom de l'auteur et le titre de son ouvrage comptaient toutefois pour un mot chacun.

Questions de vocabulaire :

Les expressions proposées doivent être contextualisées et non pas expliquées sans relation directe avec le texte dont elles sont extraites.

« *La guerre est le déferlement volontaire d'une violence polymorphe* » est une expression qui a été bien expliquée et comprise par une majorité de candidats, certains insistant sur l'étymologie du terme « polymorphe » avec pertinence. Il fallait préciser que l'auteur expose trois idées dans cette expression : la guerre est une action soudaine et brutale (« déferlement », « violence »), elle est provoquée sciemment par les sociétés humaines (« volontaire ») et ses effets dévastateurs sont multiples et agissent sur des cibles variées (« polymorphe »).

« *Le caractère agonistique de toutes choses* » est une expression qui a donné lieu à toutes les variantes possibles sur le terme « agonistique » : agonie, agoniste, antagoniste... La quasi-totalité des candidats a mal lu ce mot, et a été dans l'impossibilité d'expliciter cette expression. Si le jury peut comprendre la méconnaissance d'un terme, il sanctionnera les candidats qui ne recopient pas un mot avec exactitude. Le mot est rare mais il est assez fréquent dans la thématique de l'année. Précisons ici qu'il n'est pas demandé aux candidats d'apprendre par cœur tous les mots savants ni d'en connaître les racines grecques ou latines, mais d'être capables d'inférer le sens d'un terme nouveau par le contexte. On rappellera la racine grecque du terme, « agôn », le combat, l'affrontement, la compétition, la joute oratoire. L'adjectif agonistique provient du terme grec « agônistikos », « de compétition », faisant référence aux luttes armées des athlètes grecs de l'Antiquité lors de certaines épreuves de gymnastique. En latin, « agonisticus », signifie « qui lutte » ; on retrouve l'étymon dans le terme agonisme, expression polémiste s'opposant dans le domaine théologique à l'irénisme, plus conciliateur. Dans le texte, l'expression reprenait en la condensant l'idée du second paragraphe, à savoir que toute société engendre des conflits perpétuellement. La guerre est selon l'auteur une réalité permanente, inhérente à la nature de la civilisation.

Développement :

Le sujet proposé était le suivant :

Dans son essai *La Construction de la paix ou le travail de Sisyphe*, Simone Goyard-Fabre écrit : « Il serait [...] simpliste, quelles que soient les horreurs de la guerre et malgré les bienfaits de la paix, de s'exprimer en termes de bien et de mal. » Cette affirmation de Simone Goyard-Fabre s'accorde-t-elle à votre lecture des œuvres au programme : *Les Perses* d'Eschyle, *De la guerre* de Carl von Clausewitz, livre I : « Sur la nature de la guerre », et *Le Feu* de Henri Barbusse ?

Analyse du sujet et problématisation :

L'énoncé de la citation permettait de remettre en question une classification morale schématique, le bien et le mal pouvant aussi englober les notions de juste et d'injuste. L'apparente simplicité de la formulation et son ton péremptoire ont parfois induit en erreur les candidats, qui se sont précipités dans un développement dialectique qui faussait le sens de l'énoncé. Il ne s'agissait pas de s'arrêter simplement sur la conclusion que l'auteur tirait de sa remarque, et ne retenir par là-même comme mots-clés que les termes de « bien » et de « mal ». L'adjectif « simpliste » se devait d'entrer dans les considérations d'un raisonnement dialectique, en raison de son sens fort, qui réduit à néant toute thèse opposée à celle de l'auteur. De la même manière, le binarisme exprimé dans la proposition « quelles que soient les horreurs de la guerre et malgré les bienfaits de la paix » ne saurait être ignoré quand il est mis en parallélisme de construction avec les termes « bien » et « mal ». Ces horreurs et ces bienfaits pouvaient être définis en introduction en se référant à l'ensemble du texte, qui développe ces définitions.

Trop de problématiques proposées se résumaient à un affrontement entre la guerre représentant le mal et la paix représentant le bien, ainsi que l'inverse. Cette démarche

maladroite n'était autre que celle dénoncée par l'auteur, au détriment du candidat qui s'y prêtait. Centrer l'argumentation uniquement sur le bien et le mal faisait courir le risque d'un raisonnement bien trop schématique et surtout incohérent ; l'écueil consistait, comme le jury l'a constaté, à réaliser une partie pour s'accorder sur le principe que la guerre était un mal avant de montrer, dans un revirement souvent peu nuancé, qu'elle se plaçait du côté du bien. Un tel exercice, qui en apparence respecte la méthode du développement, laissait de côté la faille essentielle du sujet, qui tient au refus de penser la guerre en termes éthiques. Or renoncer à se poser la question du bien et du mal concernant la guerre, c'est rendre possible sa légitimation, voire sa valorisation, et ne faire de la paix qu'une utopie inaccessible. D'autre part, se limiter à la question du bien et du mal conduisait les candidats à ne pas traiter des « horreurs » et des « bienfaits » et de leur expression potentiellement « simpliste », c'est-à-dire de la théâtralisation de la guerre, de sa représentation, pourtant bien mis en évidence dans les œuvres proposées au programme. Voici, à titre d'exemples, deux problématiques possibles :

- La représentation du binôme guerre/paix donne-t-elle lieu, dans notre corpus, à une simplification morale ?

- Penser la guerre et la paix en termes éthiques est-il une démarche « simpliste » ou un acte courageux et nécessaire, à rebours des discours de propagande ?

Certaines problématiques plus larges, proposées par les candidats, pouvaient éventuellement constituer des pistes pour la troisième partie du devoir : « Comment et pour quelle finalité les artistes et les penseurs représentent-ils la dualité de la guerre et de la paix ? » Rappelons néanmoins que les axes essentiels de la problématique doivent toujours offrir un lien étroit avec le sujet.

Rappelons enfin que les candidats n'ont pas toujours tenu compte de la dernière partie de la consigne, qui insiste bien sur la relation étroite à établir entre la lecture des œuvres au programme et une citation, qui, si on la vide de ses références, ne peut donner lieu qu'à un discours formaliste.

Remarques méthodologiques

- L'analyse du sujet est une étape indispensable du développement et doit apparaître dans l'introduction. Il convient de bien rappeler que l'intégralité de la citation doit être commentée et appréciée. Certains candidats semblent avoir posé comme limite à leur commentaire la fin de la phrase proposée.

- L'introduction doit être courte mais exhaustive : après une brève amorce, elle doit proposer une analyse et une problématisation du sujet, et enfin un plan précis.

- Le développement, même si sa longueur est limitée (une page et demie est une indication minimale) ne peut se contenter d'un propos flou et sans illustration. Il doit proposer une démarche argumentative pertinente qui consiste à démontrer la validité du sujet en référence aux œuvres au programme puis à le nuancer, à le discuter. La réflexion doit être organisée et articulée avec logique, à la manière d'une dissertation, même si on n'attend pas la précision d'un tel exercice, comme par exemple la présence de sous-parties, qui n'est pas obligatoire. On attend également une transition entre chaque partie, ainsi qu'une conclusion brève et

synthétique. Nous tenons à rappeler ici que ces exigences de méthode n'ont rien d'une contrainte gratuite : on ne pense pas en juxtaposant des idées, mais en les articulant.

- Rappelons que les trois œuvres doivent apparaître au cours du développement, à la place qui leur revient dans l'argumentation sollicitée. L'objet du développement est de les confronter à l'aide de références précises, et en aucun cas il ne faut faire l'impasse sur une œuvre. D'autre part, toute référence doit être liée à l'argument qu'elle illustre et commentée ; sans explication, une référence n'a pas de poids : une accumulation d'exemples ne peut se substituer à une argumentation rigoureuse. Le choix des références et leur précision, ainsi que leur constante mobilisation suppose un travail de lecture et de mémoire tout au long de la préparation. Trop de copies présentaient des allusions vagues, parfois fautives, aux œuvres proposées, et les candidats ont bien souvent sacrifié une des trois lectures dans leur développement. Clausewitz a été globalement fort peu mobilisé. L'œuvre d'Eschyle a donné lieu à des confusions, ou à des considérations superficielles qui ne permettaient pas de faire progresser une argumentation. De nombreuses copies ne mentionnaient pas le genre théâtral au sujet de la pièce *Les Perses*, perdant ainsi de vue la question de la représentation et des implications du genre tragique, qui pouvaient être mobilisées dans le développement. *Le Feu* de Barbusse a fréquemment donné lieu à des commentaires pertinents, mais les références manquaient souvent de rigueur. Le jury a pleinement conscience que le programme présente des genres et des difficultés de nature différente, mais que les œuvres sont pensées dans leurs articulations. La pensée se développe par leur confrontation. Enfin, certains candidats réduisent trop souvent la portée et le message d'une œuvre à ce qui apparaît dans un passage, un chapitre, quelques lignes, s'interdisant ainsi la possibilité de recourir à plusieurs reprises à cette œuvre ou à l'extrait choisi dans le principe disputatoire de la dialectique. Ces manquements ne sauraient faire oublier la qualité de certaines copies, qui témoignent d'un grand travail de préparation et d'une véritable finesse d'analyse.

- Le jury suggère très fortement aux candidats de réserver un temps à la relecture (plusieurs relectures partielles ou une relecture finale) : l'orthographe et la syntaxe sont souvent relâchées, ce qui diminue parfois grandement la qualité d'un devoir. Les candidats doivent accorder une attention toute particulière à la qualité de leur expression.

Nous tenons enfin à remercier les candidats et les préparateurs pour le sérieux et les efforts qu'ils ont fournis dans la préparation de l'épreuve.

Rapporteur : ESTORC Romain

Expert : CHALVIGNAC Julie